#104

ma ville

Juillet-Août 2012 - Le magazine de la ville de CRAN-GEVRIER

Pont-neuf : la rénovation commence

Vallon :
8 portraits en video

Jumelage :
des Italiens à la maison ?

crangevrier
énergie citoyenne

Olyreve
Bien dans son lit ... Bien dans sa vie
TEMPUR
BULTEX
Dunlopillo
SWISSFLEX
soldes
jusqu'à -50%
CRAN-GEVRIER
76 rte Creuses (a côté Leclerc)
Tél. 04 50 69 37 64
* Offre valable durant la période départementale des soldes fixées par arrêté préfectoral sur articles signalés en magasin dans la limite des stocks. Photos non contractuelles.

édito

Le renouveau du Pont-neuf

J'ai proposé au conseil municipal, réuni le 11 juin, de ne pas appliquer la loi qui majore automatiquement les droits à construire de 30 % dans toutes les communes. Vos élus ont ainsi décidé à l'unanimité d'engager la procédure de consultation nécessaire pour renoncer aux dispositions de cette loi votée dans la précipitation, en mars dernier, par le Parlement, car nous ne voulons pas que la ville soit exposée à une densification à la fois uniforme et excessive.

Nous venons en effet d'approuver le nouveau Plan local d'Urbanisme (PLU), qui donne déjà des possibilités de construction supplémentaires, mais de façon mesurée et adaptée aux différents quartiers de la ville. Le PLU facilitera les évolutions nécessaires, les investissements d'économie d'énergie, les extensions mesurées pour créer des logements et des activités économiques.

La rénovation des secteurs très dégradés va pouvoir commencer, comme sur la friche des Papeteries pour construire l'écoquartier des Passerelles et transformer les anciens bâtiments des machines à papier en site d'accueil des entreprises du pôle de l'Image de l'agglomération. Vous pourrez aussi découvrir dans ces pages plusieurs opérations qui vont naître au Pont-neuf, dans le cadre des orientations d'aménagement que nous y avons arrêtées. L'attente légitime des habitants de ce quartier de voir leur cadre de vie s'améliorer pourra enfin être satisfaite.

Jean BOUTRY, maire

sommaire

Ça vaut le coup d'œil 04-05

Ça m'interpelle
Courrier des lecteurs 06

Ça fait la une
Et si on accueillait des Italiens à la maison ? 07
La Parade "Voyage en utopies" : tout le monde s'en mêle ! 09
Comment dire non à son enfant ? 10
Logement : pas de densification uniforme et excessive 11

Ça mérite une page
Quels sont les besoins sociaux des Cran-gevriens ? 12

Ça se passe dans nos quartiers
Le 3 juillet, la fête au Vallon ! 13
Complexe, le chantier du Vallon avance 13
Nouveaux commerçants 14
Le chemin et le parking Renoir bientôt réaménagés 14
Concours des balcons fleuris 14
L'avenue des Harmonies réaménagée 15

Ça m'intéresse
Dossier : Pont-neuf : la rénovation commence ..... 16 à 19

Ça coule de source
Les Camélias expérimentent le compostage collectif 20
Cité lib : mode d'emploi 20

Ça l'fait
« Les Rencontres du Vallon », c'est eux ! 21

Ça me passionne
Jean-Pierre Michaud : un européen convaincu .. 22

Ça s'active
Métro, spécialiste du commerce de gros 24

Ça se décide
Le conseil municipal en bref 24

Ça fait débat
Tribunes 25

Ça rend service 26

1 Mission Locale Jeunes, c'est signé, 11 avril

Depuis le 5 juin, la Mission Locale Jeunes propose des permanences tous les premiers mardis du mois, de 14 à 16, à l'Espace Jean Moulin, pour aider les jeunes à s'orienter vers une formation ou chercher un emploi. Service Jeunesse : 04 50 57 06 99.

2 Escale de la caravane citoyenne, 11 mai

La caravane citoyenne de SOS Racisme a fait escale place des Arts (centre-ville) pour sensibiliser le public à la tolérance et présenter ses actions en faveur de la citoyenneté.

1

4

5

2

3

3 Le plus petit cabaret du monde ! le 28 juin

Toute la troupe de l'association des parents d'élèves de l'école Sous-Aléry ici réunie pour les répétitions de leur spectacle de fin d'année. Bonne ambiance !

6

7

4 Commémoration du 8 mai 1945

Cette année, la commémoration rendait un vibrant hommage aux soldats d'Afrique Noire et d'Afrique du Nord qui ont combattu lors de plusieurs conflits et contribué à la libération de la France et de l'Europe, durant les deux guerres mondiales.

5 Festival du film d'animation 6 juin

Jean-Philippe Salvadori a animé un atelier autour du film "Le Mulot menteur" en compagnie de sa réalisatrice Andrea Kiss.

6 Nuit des musées au CCSTI la Turbine, 19 mai

Oh ! La drôle de bulle... Une nuit exceptionnelle qui a débuté avec des bulles, s'est poursuivie avec une pièce de théâtre suivie par un public venu nombreux, et des animations sur les expos... Grand succès donc, pour cette Nuit nationale des musées.

7 Fête de la nature ! 13 et 24 mai

Ateliers de découvertes de la biodiversité du massif de l'Erbe : creusement de mares, construction d'abris pour la faune, découverte des oiseaux, papillons nocturnes, batraciens... Opération très suivie aussi !

Courrier des lecteurs

Cette page « courrier » est la vôtre.

Une réaction, une proposition ?
N'hésitez pas à nous écrire
(Ma ville, rubrique courrier)
pour donner un avis, une opinion et dialoguer.

Pourquoi la Caisse d'Epargne a disparu ?

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier du Vallon, avec la création de nouveaux commerces, je ne comprends pas la fermeture de la Caisse d'Epargne du Jourdil. Cela n'arrange pas de nombreuses personnes qui vont devoir se rendre à Chorus…

Mme Raymonde B.

Lettre du Maire adressée à la Présidente du Directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes (le 18 janvier 2012)

Madame,
J'ai reçu hier votre nouveau directeur des agences du bassin annécien et je suis stupéfié de la décision qu'il m'a annoncée de la fermeture de l'agence du Vallon.
Stupéfié car votre décision intervient au moment où commence le grand chantier de requalification du centre du Vallon, pour un montant de 2,2 millions d'euros d'investissement communal. Et une des composantes fondamentales de cette opération est la redynamisation du commerce, accompagnée d'un important programme d'actions FISAC* (…). Votre décision est en complet décalage avec la relance du commerce qui est déjà en marche. Ces changements ont été rendus possibles par un engagement fort de la ville (…) ainsi, outre les commerces nouvellement installés (boucherie, primeurs), La Poste a été déplacée pour conforter ce pôle commercial. (…) Nous avions évoqué (avec l'ancien directeur d'agence) l'étroitesse de vos locaux et nous avions commencé à en rechercher de plus spacieux. Nous avions aussi abordé le problème de fréquentation d'un passage situé le long de votre agence et nous venons d'obtenir de la copropriété concernée la fermeture de ce passage. Je vous demande donc de revenir sur cette position afin de participer à la nouvelle dynamique (…) qui dessert près de la moitié de la population de Cran-Gevrier, soit plus de 8000 habitants. (…) La fermeture de votre agence serait vécue comme un abandon de la population locale et un mépris pour le développement local. (…)

*FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

A ce jour, aucune réponse de la Caisse d'Epargne…

La chronique de Kevin le Roch

JEUDI 7 JUIN - ATELIER ROULE&CO, 21 ALLÉE DES HARMONIES

"J'avais découvert l'association Roule&co à la fête d'automne. Le concept était alléchant en ces temps de surconsommation sur fond de crise : réparer mon vieux vélo accompagné d'experts qui en ont sous la pédale et qui en connaissent un rayon.
Ma vieille charrue l'a échappé belle, elle, qui dormait dans le garage avait un coup de pompe. Avant l'été, j'ai adhéré pour une belle partie de manivelle avec une association qui a de la cuisse! "

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CRAN-GEVRIER

Direction de la communication
Hôtel de Ville, 46 av. de la République
74961 Cran-Gevrier Cedex
information@ville-crangevrier.fr
www.ville-crangevrier.fr
Directeur de la publication : Jean Boutry
Directeur de la communication : Thierry Mestre
Responsable de la rédaction : Souhir Saadaoui
Rédaction : Amélie Nicolas - Souhir Saadaoui - Thierry Mestre - Christelle Naffetat.
Photos : Service communication - Gilles Piel - Kevin le Roch - Marie-Dominique Nicolas - Albert Driancourt - Fotolia.com : Art Photo Picture / Eléonore H. / Kristy.
Création : Céline Gomert - Sylvie Dunand / Kalistene
Impression : Kalistene
Diffusion : Toutes boîtes aux lettres par l'Établissement de service d'aide par le travail de Novel
Régie publicitaire : Jean-François Klein pour Kalistene
06 03 35 60 55 - jfkeditions@wanadoo.fr
Tirage : 9 000 exemplaires sur papier certifié PEFC - Dépôt Légal

PEFC 10-31-1143 / Certifié PEFC

JUMELAGE

Et si on accueillait des Italiens à la maison ?

> Visite de Cran-gevriens à Piossasco en 2011.

Les 6 et 7 octobre prochains, Cran-Gevrier accueillera 150 Italiens pour les 20 ans du jumelage avec Piossasco. Le Comité de jumelage cherche des personnes et des familles accueillantes. Une expérience sympa, comme en témoigne Marie-Noëlle Cailles !

> **Marie-Noëlle Cailles** accueille des Italiens de Piossasco depuis 20 ans !

« Et si on accueillait des Italiens à la maison ? » C'est ainsi que Marie-Noëlle Cailles a interpellé, il y a 20 ans de cela, son époux lorsqu'elle a appris les débuts du jumelage entre Cran-Gevrier et Piossasco. Et depuis, elle ne manque pas à l'appel dès qu'il s'agit d'accueillir une famille, un couple : « Je ne parle pas l'italien, je l'apprends depuis quelque temps, mais ce n'est pas facile, pourtant, nous arrivons toujours à nous faire comprendre », explique-t-elle.

« C'est tellement enrichissant de vivre 48 heures, ou plus, avec de nouveaux amis, de les accueillir chez soi, de leur faire découvrir notre ville, notre région, notre culture, nos plats ! Pino et Pina sont devenus mes amis, cela fait le quatrième échange que nous réalisons ensemble, ça crée des liens vraiment très forts, nous sommes heureux de nous revoir et chaque fois que je me rends chez eux, je suis formidablement bien accueillie. J'ai hâte de voir venir le mois d'octobre pour les retrouver, à l'occasion de la Fête d'automne et surtout, pour vivre ensemble les 20 ans du jumelage entre nos deux villes ! ». ■

> FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Si comme Marie-Noëlle, vous avez envie de vivre une expérience riche de sens et de convivialité, lancez-vous en accueillant une famille, un couple, ou même une seule personne, en fonction de vos disponibilités et de votre logement. L'accueil comprend l'hébergement pour la nuit du samedi 6 au dimanche 7 octobre avec le petit déjeuner et le repas du dimanche 7 à midi.
Le repas du samedi soir, au cours duquel sera célébré les 20 ans de jumelage, sera pris en commun à la salle René Honnoré. Si vous êtes disponible(s) pour cet accueil, il suffit de contacter le Comité de Jumelage, en précisant vos coordonnées et, le cas échéant, le nom des personnes que vous souhaiteriez accueillir.

En savoir plus : Comité de jumelage, Maison des associations
23 avenue des Harmonies à Cran-Gevrier – tél : 04 50 67 94 36 ou 06 32 45 96 03
secr-jumelage-cg@hotmail.fr

Laboratoire de l'audition

La génération Spice ravive le monde

Offrez-vous le meilleur du plaisir auditif

Le plaisir auditif, c'est :

- une taille et un look surprenants
- se connecter à tout le monde
- des performances personnalisées
- une audition la plus agréable, partout, chaque jour
- comprendre partout
- une nouvelle puce technologique haute performance
- des aides auditives conçues pour un plaisir auditif de première classe

04 50 45 63 17

www.annecy-audition.com

ANNECY 25, avenue du Parmelan - Parking Galeries Lafayette
RUMILLY 28, rue Montpelaz

CHARTE QUALITE 2011

EVENEMENT

La Parade "Voyage en utopies" : tout le monde s'en mêle !

Point fort du Festival des Arts Nomades, le 26 juin, la grande parade de rue « Voyage en utopies » a mobilisé de nombreux acteurs depuis des mois. Retour sur un voyage -très- organisé.

> **Patrick Devers,** directeur de l'Espace des pratiques musicales.

Ce « Voyage en utopies », c'est, depuis Renoir jusqu'au centre-ville, la rue envahie d'étranges personnages, d'enfants, d'hommes et de femmes, avec ou sans instrument ! Cette drôle et joyeuse déambulation programmée le 26 juin, est le fruit d'un travail collectif rigoureux engagé depuis plusieurs mois. Au total, quelque 300 participants parmi lesquels : les élèves de l'Espace des Pratiques Musicales, le Groupe arts plastiques, le Centre de loisirs CGA, les ateliers amateurs de la Fabrique des Petites Utopies, l'Ecole primaire Renoir et le lycée Sommeiller à Annecy (trois classes « mode et spectacle » pour la réalisation de costumes). Tous travaillent depuis des mois pour ce grand voyage !

200 musiciens

L'Espace des Pratiques Musicales, partie prenante de ce projet, a organisé un atelier qui regroupe une centaine d'élèves, tous instruments confondus. « On a travaillé très en amont avec les enfants, depuis la rentrée 2011. Cela représente un énorme travail à l'échelle de notre école, au vu du nombre de chars représentés, explique Patrick Devers, directeur. On a défini un professeur responsable pour chaque char, en lui laissant s'approprier le thème pour laisser place à la créativité ». Chaque char a travaillé en autonomie les musiques et le morceau final. Dans le char « Europe » par exemple, l'orchestre à vent est renforcé par les classes de musique traditionnelle. Les musiciens professionnels de la Fabrique des Petites Utopies accompagneront nos artistes sur certains chars.

En outre, une petite chorale d'enfants s'est créée avec les élèves de l'école du Vernay. « Les enfants ont aussi dû réaliser un travail de mémoire et connaître par cœur les compositions, le défilé durant environ 2 heures. Nous n'avions mené aucun projet de cette envergure jusqu'alors », poursuit Patrick Devers.

Le "gang des Poussettes"

Sous la houlette de Dominique Herbin, « le groupe Arts plastiques » a travaillé depuis janvier ; 27 artistes amateurs, et autant de petites mains pour réaliser un char original « 10 poussettes de récupération, que nous avons recouvertes de sculptures en papier. Petit à petit, nous avons intégré la peinture », explique la plasticienne. Inspiré de l'univers de Chagall avec des personnages très colorés ; des vaches, des musiciens, etc…, le « Gang des poussettes », en référence à l'enfantement de l'œuvre, va donc déambuler dans les rues de Cran-Gevrier. ■

> **Sur www.ville-crangevrier :** toutes les photos de la parade !

> **« Le gang des poussettes » :** des sculptures en papier mâché, montées sur de vieilles poussettes...originalité et créativité du groupe arts plastiques.

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Comment dire non à son enfant ?

Dans le cadre du projet éducatif local, le service Education de la ville a organisé une rencontre à l'école Cassin avec une psychologue, pour évoquer la question de l'autorité et des limites à faire respecter aux enfants. Rencontre avec Denise Dulliand.

16 h 30, vendredi 1er juin, école René Cassin, c'est la journée Portes ouvertes aux parents. « C'est aussi un bon jour pour aller à leur rencontre, explique Denise Dulliand, psychologue, car c'est moins conventionnel qu'une réunion. Ils visitent l'école, ils discutent avec les enseignants et viennent aussi me voir plus aisément ».

Des parents désemparés

La question des limites à fixer aux enfants et de l'autorité constitue un sujet majeur. « Alors que les parents ont pensé tout bien faire - bien éduquer leur enfant, dans la bienveillance et l'amour -, les voilà débordés, voire désemparés devant des enfants qui ne les écoutent pas. Comment dire non à son enfant ? Comment lui imposer des limites dans une société du toujours plus, de la consommation effrénée, et de l'autorité délaissée par les générations post soixante-huitardes

« du tout laisser-passer »… Pas facile de trouver un équilibre entre la punition et la fessée par exemple ! « Mon rôle de psychologue est d'écouter les problématiques qui sont toutes des cas uniques, spécifiques selon les environnements familiaux, des situations sociales, économiques, culturelles… » Avec l'augmentation des familles monoparentales, l'enfant peut s'arroger le statut de chef de famille, et c'est là qu'il faut être vigilant par exemple. Aussi, les conseils et les directions à envisager ne sont pas les mêmes.

Des professionnels pour aider

« Cela fait 40 ans que j'exerce ce métier et je me rends compte d'une évolution notable : notamment le recours à la fessée qui jusqu'alors était « taboue », devient plus fréquent. La fessée… pourquoi pas, je ne juge pas, mais à mon sens, c'est n'est pas une réponse juste, ni une solution, car si la fessée « ne marche pas » et que l'enfant résiste encore, que fait-on ? C'est aux parents de résister, de ne pas « négocier » une décision prise, et de répéter toujours les mêmes mots jusqu'à ce que « ça rentre » » dans la tête de leur enfant, garder patience même quand on est à bout de nerf… C'est loin d'être facile, et nous, les psychologues, nous sommes

> Denise DULLIAND, psychothérapeute et intervenante dans le cadre de l'Ecole des Parents et des Éducateurs (EPE)

aussi là pour soutenir les parents, ainsi que les professionnels de l'Enfance, il ne faut pas hésiter à venir en parler. » ■

> CONSEILS DE LECTURE

Le docteur Dulliand vous recommande :

"IL EST PERMIS D'OBÉIR"
de Daniel Marcelli, aux éditions Livre de poche.

"OEDIPE TOI-MÊME !"
de Marcel Rufo, aux éditions Livre de poche.

"POURQUOI L'AMOUR NE SUFFIT PAS ?"
de Claude Halmos, aux éditions Livre de poche.

URBANISME

Logement :

pas de densification uniforme et excessive

La ville va refuser d'appliquer une loi récente autorisant une augmentation de 30 % des droits à construire sur son territoire. Pour répondre au besoin - criant - de logements, mieux vaut une évolution "sur mesure" de chaque quartier. Explications.

Sitôt annoncée, la proposition de l'ancien candidat et président de la République, Nicolas Sarkozy, fut très vite votée par le Parlement, le 20 mars dernier. Face à la crise du logement, cette loi prévoit de majorer automatiquement de 30 % les droits à construire dans toutes les communes de France. Ce qui veut dire augmenter de 30 % le gabarit, la hauteur et l'emprise au sol des bâtiments, par rapport aux possibilités permises par le plan local d'urbanisme. Cette loi s'applique de plein droit à partir du 20 décembre 2012… Mais les collectivités qui le souhaitent peuvent y renoncer par délibération du conseil municipal, après avoir consulté la population.

Le maire a proposé au conseil municipal, réuni le 11 juin, d'enclencher cette procédure pour ne pas appliquer cette augmentation des droits à construire car elle autoriserait une densification excessive et uniforme de la commune. Tout juste voté, le 19 mars dernier, après deux ans de concertation, le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit au contraire un traitement "sur mesure" de tous les quartiers, pour conserver leur diversité, tout en répondant aux besoins – criant - de logement accessible, notamment des jeunes et des familles, obligés d'habiter dans les communes péri-urbaines plus éloignées, avec des déplacements de plus en plus chers.

Un vote à l'unanimité

Ainsi, le PLU autorise de nouvelles possibilités de construire dans certains quartiers, comme au Pont-neuf qu'il faut rénover ou dans le futur écoquartier des Passerelles, et une évolution très mesurée des quartiers pavillonnaires, avec des possibilités d'extension (pour une pièce, une studio, atelier ou garage). Au total, plusieurs centaines de logements devraient voir le jour au fil des prochaines années (la ville en compte aujourd'hui 7500).

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition du maire. Les citoyens vont donc pouvoir bientôt consulter une note d'information sur l'impact de la loi "+30%" sur la commune et faire part de leurs observations dans un registre disponible en mairie, ou par courrier ou message électronique.

A l'issue de cette consultation, le conseil municipal délibérera sur la proposition du maire de ne pas appliquer cette loi. De nombreux élus, de tous bords, réclament son abrogation mais c'est au nouveau Parlement d'en décider…

En savoir plus :
Modalités de la consultation sur www.ville-crangevrier.fr et affichage en mairie.
Service urbanisme, 04 50 88 67 09.

> Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) prévoit de nouvelles possibilités de construire des logements, adaptées à la morphologie de chaque quartier.

ENQUETE

Quels sont les besoins sociaux des Cran-gevriens ?

La ville a fait établir un diagnostic sur la réalité sociale du territoire communal, afin de mieux connaître les besoins sociaux des habitants. Deux priorités ont été choisies : les familles et les jeunes.

Soutenir les familles, surtout les plus fragilisées

La population compte aujourd'hui moins de familles avec de jeunes enfants. Ces dernières ayant tendance à quitter la commune pour se loger hors Agglo, au vu des montants des loyers et de la surface des logements. Parmi ces familles, près d'une sur quatre est monoparentale (569 familles monoparentales sur 2360), une augmentation sociétale. Ces chiffres révèlent une fragilisation des familles, notamment les familles monoparentales, plus exposées au risque de précarité monétaire. Géographiquement, ces familles résident essentiellement dans le centre ville Chorus, à proximité des services et écoles et où les logements sont plus adaptés à la composition de la famille.

Quelles solutions ? La politique d'aide à la parentalité doit être maintenue et développée, en agissant sur les conditions favorisant la réussite scolaire des enfants notamment. Il faut aussi informer pour favoriser l'accès à l'offre de services sociaux et d'insertion, de santé et de loisirs. Enfin, il semble impératif de favoriser l'accès au logement, d'offrir un nombre suffisant de grands logements pour les familles qui s'agrandissent et de proposer des places supplémentaires en halte-garderie pour permettre l'insertion professionnelle notamment des femmes.

Accompagner les jeunes vers la réussite éducative

Très peu de jeunes se retrouvent sans orientation à la sortie du collège, il en existe néanmoins 5%, soit 5 à 10 jeunes à la rentrée 2011. D'autres décrochent de leur formation ensuite. Les jeunes dans cette situation sont repérés par le collège, les éducateurs de l'association Passage et les animateurs du service Jeunesse de la ville mais la liaison entre ces acteurs reste à améliorer, pour agir plus efficacement en particulier au moment des passages primaire/collège et collège/lycée et aussi lors du décrochage scolaire et de l'abandon des études.

Quelles solutions ? Il faut développer une démarche partenariale sur la ville avec l'ensemble des acteurs concernés (Association de prévention, éducation nationale, CAF, services Scolaire et Jeunesse etc…), comme l'a engagé le Projet éducatif de la ville (PEL), avec l'objectif de repérer les jeunes en difficulté plus en amont et d'engager plusieurs actions. Créer une « veille éducative » permettant à tous les acteurs d'agir de concert ; aider les élèves en décrochage scolaire, dès le collège avec les éducateurs de Passage ; accompagner les jeunes dès la sortie du système scolaire, avec la Mission Locale Jeunes.

> **Michèle Bret,** adjointe au maire chargée de l'Action sociale

« Cette enquête nous permet de cerner plus finement les besoins et de mieux orienter nos actions »

Plus d'infos : le bilan de cette enquête, avec l'ensemble des chiffres disponible sur www.ville-crangevrier.fr

> POIDS DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PARMI LES ACTIFS OCCUPÉS EN %

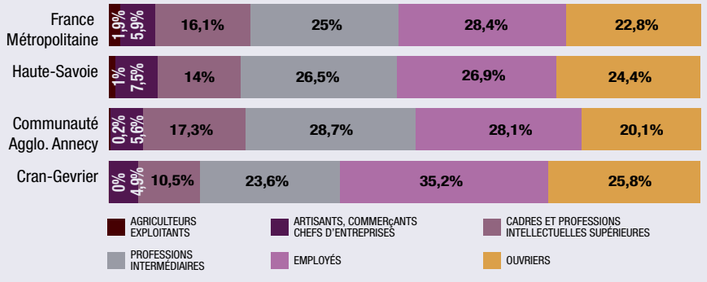

> RÉPARTITION DES JEUNES DE 15-24 ANS SELON LEUR LIEU DE RÉSIDENCE 5 ANS AUPARAVANT

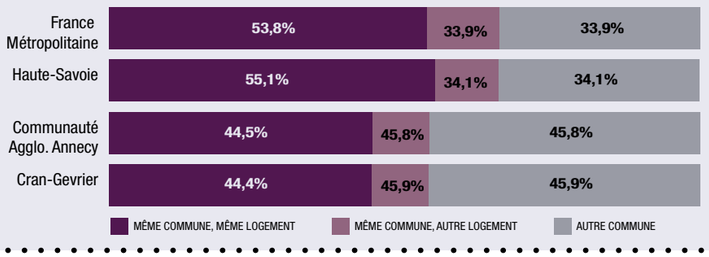

> Jadis ouvrière, Cran-Gevrier reste la ville la plus populaire de l'agglomération, avec une part plus importante d'employés et d'ouvriers. La part des cadres augmente régulièrement, du fait de la nouvelle attractivité de la ville depuis une vingtaine d'années.

VALLON-RENOIR

Le 3 juillet, la fête au Vallon !

Mardi 3 juillet, de 17 heures jusqu'à 20 h 30, venez partager une fin d'après-midi festive à l'Espace Jean Moulin. Une façon de marquer la « mi-chantier ».

17h Apportez vos photos (anciennes) du quartier pour réaliser le « grand album du Vallon » avec CGA **18h15** L'histoire et l'architecture du quartier, avec Yann Bazin, animateur du patrimoine et l'écrivain et historien Christian Regat. En vidéo, douze portraits d'habitants réalisés par des jeunes du quartier (à voir sur www.ville-crangevrier.fr) **19h15** "Vallon, slam session". Une création du slameur Fafapunk, avec une dizaine de jeunes **De 17h à 20h30** Improvisation picturale de Gérardo Melendez **20h** Pot de l'amitié, en musique, avec l'Ensemble folklorique de Trencin (Slovaquie).

> GAGNEZ DES CHÈQUES-CADEAUX !

Pendant toute la durée des travaux, vos commerçants vous proposent de gagner 150 chèques-cadeaux de 10 €. Demandez votre « Pass fidélité » et faîtes le tamponner à chaque passage : après 10 tampons chez au moins 6 commerçants différents, vous participerez aux tirages au sort.

> Ludo, Très Al'pain.

> FERMETURE ESTIVALE DE LA POSTE

Le bureau de Poste du Vallon situé place de l'Etale sera exceptionnellement fermé du lundi 30 juillet au dimanche 19 août 2012. Les clients pourront retrouver leurs services habituels au bureau de poste de Chorus en centre-ville. Le bureau rouvrira ses portes le lundi 20 août aux horaires habituels.

TRAVAUX

Complexe, le chantier du Vallon avance

Engagé depuis avril, le chantier avance : place Jean Moulin, les halles ont été démontées et les travaux d'étanchéité sont en cours. Les futurs ouvrages - murs de soutènement et jardinières - seront réalisés en septembre. Place de l'Etale, tous les réseaux sont faits (éclairage, eaux pluviales…), les fosses d'arbres et de jardinières ont été creusées. L'entreprise entame les travaux de surface et de fondation des stationnements de la place et des chaussées de l'avenue Beauregard. Ainsi, les bordures des trottoirs sont en train d'être réalisées autour du parvis de l'église, sur l'avenue Beauregard et le long de Norma. Si tout va bien, les matériaux de revêtements devraient être posés fin août sur la petite place (entre le tabac presse et la boulangerie), courant septembre sur le reste de la place de l'Etale.

Les accès piétons améliorés

Les cheminements vont être améliorés avec un gravillonné fin stabilisé par une émulsion et une bande d'enrobé du côté des Pervenches. Enfin, les quelques places situées à l'entrée de la place Jean Moulin vont passer en zone 30 mn. Les riverains disposant d'un garage sont invités à l'utiliser.

Contact : Service bureau d'études
04 50 88 67 14

> Des accès piétons et des stationnements réglementés pour favoriser le fonctionnement du quartier, malgré le chantier.

Nouveaux commerçants

> VALLON

LA PIZZA D'OR
1 PLACE DE L'ETALE

Cette pizzeria, installée au Vallon depuis une vingtaine d'année, vient de changer de propriétaire. Antoine Lo Pinto a passé la main à son fils Nicolas. A la carte : toujours autant de choix de pizzas faites maison, des lasagnes traditionnelles (maison également), et des boissons.

Ouverture : de 11h à 13h et de 17h30 à 21h30 du mardi au dimanche midi.

Contact : 04 50 57 77 49.

> CHORUS

LA TIENDA, ÉPICERIE PLEIN SUD !
9 PASSAGE DES HALLES

Une nouvelle épicerie espagnole, italienne et portugaise a ouvert à Chorus. Jean Montaner y propose de la charcuterie pour la plupart importée d'Espagne, du fromage, du vin, des plats préparés et à préparer avec un coin apéritif : légumes séchés, tapenade, fruits de mer… Très bientôt, sandwichs et tapas à emporter.

Ouverture : tous les jours sauf le lundi et le dimanche après-midi.

Contact : 06 19 66 39 24

RENOIR RÉAMÉNAGEMENT

Le chemin et le parking Renoir bientôt réaménagés

L'allée du Déjeuner sur l'Herbe va être prolongée pour rejoindre l'école et les aires de jeux Renoir. Durant l'été, une allée en enrobé sera ainsi aménagée sur le bord du parking du Théâtre Renoir (coût 13 000 €). Un stationnement en épis d'une vingtaine de places sera également organisé dans cette moitié du parking. Au budget 2013, il sera proposé de recouvrir tout le parking en enrobé. ■

> A gauche, une allée pour les piétons sera aménagée, à droite, un parking en épis.

CADRE DE VIE

Concours des balcons fleuris

Le printemps fut pluvieux, fleurissez l'été ! Pour participez au concours des « balcons fleuris », inscrivez-vous dès maintenant jusqu'au 27 juillet. Trois catégories : maison, balcon & terrasse, balcon & terrasse des logements « Haute-Savoie Habitat ». Les bulletins sont disponibles à l'hôtel de ville, à l'Espace Jean Moulin, au complexe Jean Mermoz et sur notre site internet www.ville-crangevrier.fr. ■

Contact : 04 50 08 02 18.

COTE VERT

Taillez vos haies

Le printemps passé, les haies et arbustes ont grandi… Non taillée, cette végétation peut devenir dangereuse lorsqu'elle déborde sur le domaine public avec des risques de masquer la visibilité des automobilistes, gêner la circulation des piétons…

Afin d'éviter des accidents, pensez à entretenir vos haies régulièrement, c'est obligatoire ! ■

Un peuplier dangereux

Le peuplier du bout du chemin de l'Union, jugé dangereux par l'expert forestier de la ville, va être abattu afin d'éviter qu'il ne tombe sur les habitations environnantes ou des usagers de la promenade du Thiou. Une grosse partie des branches sera coupée en début d'été. Le tronc sera abattu à l'automne. Un arbre fruitier devrait ensuite prendre sa place. ■

CHORUS CENTRE-VILLE TRAVAUX

L'avenue des Harmonies réaménagée

Suite à la construction du bâtiment « Les Tisserins » par Haute-Savoie Habitat, la Ville va aménager l'avenue des Harmonies et le quai du Thiou.

Avenue des Harmonies, les travaux comprendront la création d'un plateau commun - trottoir et piste cyclable bidirectionnelle - au droit du bâtiment « Les Tisserins », séparé de la chaussée par des espaces verts ; la création de deux plateaux piétonniers ralentisseurs, l'un au niveau de la traversée du passage de Cercle de l'Eau, l'autre au raccordement au rond-point de Chevennes ; la mise en place d'un éclairage public complémentaire ; l'achèvement des revêtements de la chaussée et des trottoirs.

Quai du Thiou, les travaux consisteront en l'aménagement d'un square entre le bâtiment des Tisserins et le quai, avec des plantations d'ornement ; la construction d'une aire de jeux ; l'achèvement du mur de quai et la mise en œuvre d'un nouveau revêtement stabilisé sur le chemin jusqu'au poste d'ERDF. Le démarrage des travaux est prévu durant la 2e semaine de juin, pour une durée de 2 mois environ.

Afin de permettre la réalisation des travaux, une circulation à sens unique sera mise en place dans le sens place des Arts (Turbine) - rond-point de Chevennes. Le sens rond-point de Chevennes - place des Arts sera dévié par l'avenue Pierre Mendès France et l'avenue de la République. ■

> Une aire de jeux va être réinstallée près du quai du Thiou.

> BRÈVE

STATIONNEMENT FIXE À CHEVENNES

> Le stationnement va devenir fixe rue du Square

Les rues du Square, du Mont Veyrier et du Canal sont en stationnement alterné par quinzaine, une source de conflits notamment avec le service de collecte des ordures ménagères lorsque les changements de côté ne sont pas respectés. Un stationnement fixe va ainsi être mis en place dans le secteur avec des chicanes pour réduire la vitesse des automobilistes.

LE CERCLE DE L'EAU PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

Protégée depuis les années 50, l'ancienne microcentrale hydroélectrique des Tissages va être remise en service. Deux ans de travaux…

La ville a choisi de confier la remise en service et l'exploitation de l'ouvrage à la Société Française des Chutes et Barrages. Dans les deux années à venir, l'installation sera réhabilitée et produira de l'électricité hydraulique, tout en permettant au Cercle de l'eau de conserver ses usages récréatifs et festifs actuels. Cet été, une passerelle d'accès sera installée pour permettre l'évacuation et la révision de la turbine.

La production électrique évaluée à 850 000 KWh permettra d'économiser chaque année 37 tonnes équivalent carbone, une production qui correspond à la couverture intégrale des besoins électriques de l'hôtel de ville, des gymnases et des écoles de la commune.

DOSSIER

Pont-neuf : la rénovation commence

MAL STRUCTURÉ, AVEC DES BÂTIMENTS HÉTÉROCLITES, LE QUARTIER DU PONT-NEUF VA POUVOIR SE RENOUVELER, GRÂCE AU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), TOUT JUSTE VOTÉ. EXPLICATIONS.

> Le nouveau plan local d'urbanisme va redessiner le quartier, au gré des projets publics et privés : des logements, un vrai centre de quartier, des espaces publics, des stationnements et des espaces verts, avec des ouvertures sur le Thiou.

Secteurs mutables pressentis
Mixité des fonctions autorisée, souhaitée et à privilégier en terme de localisation
Espace public à aménager ou requalifier
Espace vert à conserver ou à créer
Emplacements réservés inscrits au PLU
Limite espace public à ne pas dépasser
Principes de nouvelles voies incluant les modes doux avec profil type à respecter
C1
Principales liaisons modes doux
P
Principe de localisation d'un parking public
Principe de continuité de front bâti à respecter
5 m
Principe de front bâti discontinu à respecter avec retrait des constructions par rapport à l'alignement parfois imposé
Principe de perméabilité visuelle dans les nouvelles opérations
R+3
Hauteur des constructions
H
Emplacement privilégié arrêt TCSP

Pour renouveler le quartier, le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), voté le 19 mars dernier, favorise la création de nouveaux logements, dont 30% de logements sociaux et l'implantation d'activités en rez-de-chaussée sur certains secteurs.

L'objectif du PLU est de favoriser, dans les prochaines années, le développement d'un pôle de commerces et de services le long de l'avenue du Pont-neuf, pour créer un vrai centre de quartier au carrefour de la grande rue d'Aléry (avec des emplacements réservés aux commerces).

Des constructions réglementées

La hauteur des constructions est réglementée par secteur, afin de garantir une cohérence des gabarits dans le quartier. Suivant les secteurs, les nouvelles opérations immobilières devront respecter un front bâti discontinu (deux bâtiments au lieu d'un) : l'objectif est de créer des vues sur les intérieurs d'îlots, pour créer un quartier plus agréable.

Places et espaces verts

Une place de quartier est prévue à l'angle des avenues du Pont-neuf et d'Aléry. Le parvis de l'église, ouvert sur le Thiou, sera requalifié. Une deuxième ouverture sur le Thiou est prévue depuis la Grande rue d'Aléry. La rue Saint-Etienne sera requalifiée, des squares pourront être aménagés. Et la zone verte tampon située le long de la rue de la Croisée sera préservée.

Circulation et transports doux

Le PLU prévoit un maillage de cheminements piétons du quartier. En outre, l'agglomération étudie l'aménagement d'une ligne de bus « à haut niveau de service » qui desservira le quartier.

Pour mieux circuler, la ville réfléchira à un système de « bouclage » du quartier et à un prolongement de la rue Saint-Etienne pour désenclaver l'intérieur de ce secteur.

Trois projets immobiliers « made in PLU »

Zoom sur trois projets immobiliers, aux normes « BBC », qui devraient être livrés en 2014-2015. Ils concrétisent les objectifs du Plan local d'urbanisme (PLU) : 30 % de logements sociaux, des espaces verts, un bâti en retrait de la rue et discontinu, pour créer des vues.

> Montage-photo simulant l'intégration du projet dans le quartier (vue depuis le bas de la Grande rue d'Aléry).

GRANDE RUE D'ALÉRY
27 LOGEMENTS ET DES ESPACES VERTS

Le terrain du 5, grande rue d'Aléry, comporte actuellement deux constructions. L'immeuble « Les Clarines » comptant 12 logements locatifs sera conservé, tandis que la Maison Martinet, datant du début du siècle et laissée à l'abandon, sera démolie. A sa place, un bâtiment de 27 logements locatifs sociaux verra le jour, avec balcons ou terrasses et stationnements en sous-sol.

La nouvelle construction viendra s'implanter en retrait de 5 m de la grande rue d'Aléry et son bâti discontinu permettra la vue sur l'espace vert central. Le bâtiment est constitué de R+ 3 étages + attique. « Son architecture sera relativement simple, avec des matériaux de qualité et des tons sobres pour bien s'insérer dans le quartier », explique Pierre-Eric Sublet, architecte.

Des arbres conservés ou plantés

Au total, la superficie végétalisée représentera 1 484 m² dont 926m² en pleine terre et 558m² en remblaiement sur la dalle du sous-sol. 7 arbres seront conservés et 4 seront abattus pour les besoins de la construction, remplacés par 5 arbres plantés. Une attention particulière sera portée à la conservation d'un maximum d'arbustes.

Une extension du sous-sol de l'immeuble « Les Clarines » sera réalisée et 27 stationnements seront réalisés sous les nouveaux immeubles avec accès direct dans le hall commun.

Pont-neuf

DOSSIER

La rénovation commence

LE VÉRONE - 61 LOGEMENTS, DES COMMERCES, UN PARVIS, DES ESPACES VERTS

Situé à l'angle de la grande rue d'Aléry et de l'avenue du Pont-neuf, le projet du Vérone, réalisé par Edifim, nécessitera la démolition des bâtiments existants sur la parcelle. Il comportera deux bâtiments avec Rdc + 5 étages + attique (dernier étage en retrait), soit au total 61 logements avec de larges terrasses, dont 18 logements locatifs sociaux, avec des locaux commerciaux et des bureaux au rez-de-chaussée. 1 Un sous-sol de deux niveaux offrira 77 stationnements.

Deux bâtiments en retrait de la rue

Le premier bâtiment sera situé à l'angle entre la grande rue d'Aléry et l'avenue du Pont-neuf. Il vient, en alignement sur l'avenue du Pont-neuf, créer une continuité avec l'immeuble existant mais il est en retrait de 5m par rapport à la grande rue d'Aléry. Le deuxième bâtiment sera perpendiculaire à la grande rue d'Aléry, lui aussi en recul de 5m, pour garder une vue sur les montagnes depuis la rue. Cette implantation permettra la création d'un parvis 2 (public) et d'un jardin intérieur 3 (privé) sur la dalle du sous-sol, créant ainsi une échappée visuelle 4 entre les bâtiments sur le jardin intérieur et la végétation des bords du Thiou. De plus, un nouveau cheminement piétonnier permettra d'accéder au Thiou 5, depuis la grande rue d'Aléry.

BATIMENT BASSE CONSOMMATION

C'est désormais la norme[1] : un « bâtiment basse consommation » est un bâtiment dont la consommation est inférieure de 80% à la consommation réglementaire, grâce notamment à une conception bioclimatique de l'édifice (compacité, orientations …), une forte isolation thermique, des équipements performants (éclairage, chaudière...) et enfin, un choix vertueux du mode de chauffage : gaz, bois, géothermie, pompe à chaleur…

Mais les énergies renouvelables n'apportent que de faibles économies en comparaison… de l'énergie qu'on ne consomme pas.

1- Réglementation RT2005 (RT2012 à partir du 28 octobre 2011)

Un jeu de volumes

Pour l'architecte Pierre-Eric Sublet (Agence A3), le parti pris de ce projet a été de créer un jeu d'imbrication de volumes afin de limiter l'impact du bâtiment avec :
6 un socle de commerces et de bureaux sur la rue et le parvis, afin de créer une continuité avec l'immeuble mitoyen (sur l'av. du Pont-neuf) ;
7 un corps de bâtiment composé de différents volumes qui donnent l'impression de «boîtes» s'imbriquant les unes dans les autres, afin de limiter l'impact du bâtiment ;
8 un attique dont le traitement s'étend ponctuellement sur deux niveaux, afin de renforcer ce jeu d'imbrication de volumes.
Les matériaux et les couleurs participent au jeu de volumes et à l'effet d'imbrication.

Des espaces verts au sol et sur les toits

3 Les espaces verts seront des surfaces végétalisées sur la dalle des parkings souterrains qui occupent pratiquement la totalité de la parcelle. Une épaisseur de 80 cm de terre sera donc mise en place afin d'obtenir une végétalisation fournie avec des arbustes et de petits arbres. La partie nord du jardin permettra la plantation de sujets plus importants.

9 Les toitures terrasses recevront une végétalisation de type toundra.

Nora Labidi,
adjointe au maire chargée de l'Urbanisme.

« Une vision pour l'avenir du Pont-neuf »

« Situé au carrefour des villes de Cran-Gevrier, Annecy et Seynod, le quartier du Pont-neuf est mal structuré, avec des bâtiments hétéroclites parfois dégradés, peu d'espaces publics et des commerces dispersés. De plus, il est en grande partie propriété de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph ce qui empêche l'acquisition foncière des terrains, que ce soit par la collectivité ou des privés.

Ces deux raisons expliquent la difficulté – jusqu'à présent – à rénover ce quartier… L'équipe municipale a donc utilisé le nouveau plan local d'urbanisme pour favoriser le renouvellement du quartier, à travers un plan et des principes d'aménagement. Ces nouvelles règles vont redessiner le visage du Pont-neuf. Cela prendra des années mais les premiers projets démarrent déjà. »

LE PALATINO - 34 LOGEMENTS, UN COMMERCE, DES ESPACES VERTS, RUE SAINT-ETIENNE

Situé à l'angle de l'avenue du Pont-neuf et de la rue Saint-Etienne, le « Palatino » comprend deux bâtiments, pour créer un bâti discontinu 1, plus agréable et permettant une échappée visuelle. Le jeu des volumes, des matériaux et des couleurs utilisées contribuent à la qualité architecturale du projet, qui compte 34 logements avec balcons-terrasses et un commerce de 100 m² 2 en rez-de-chaussée, ouvert sur l'avenue du Pont-neuf. Réalisé par Edifim avec l'architecte Philippe Panero (Panero Architectes) le projet nécessitera la démolition d'une maison de deux niveaux. Le Bâtiment A 3 sur l'avenue du Pont-neuf comprendra 19 logements dont 6 locatifs sociaux sur Rdc+ 5 étages +attique (dernier étage en retrait). Le Bâtiment B 4 sur la rue Saint-Etienne sera composé de Rdc + 3 étages + attique pour 15 logements dont 5 locatifs sociaux. Un parking souterrain unique, accessible depuis la rue Saint-Etienne 5, comptera 37 places. Une bande de 3m de large 6 le long de la rue Saint-Etienne sera rétrocédée à la ville pour élargir la voie et sécuriser l'entrée et la sortie de la résidence. Des espaces verts 7 occuperont le rez-de-chaussée et la toiture du bâtiment B sera végétalisée 8.

> Photo-montage simulant l'intégration du projet dans la rue Saint-Etienne (vue depuis le fond).

RECYCLAGE

Les Camélias expérimentent le compostage collectif

Depuis le 1er janvier 2012, une vingtaine de foyers de la résidence Les Camélias, située rue du Manoir, expérimente le compostage collectif en pied d'immeuble.

Chaque personne produit 390 kg d'ordures ménagères par an. 30% de ce poids est composé de déchets fermentescibles. Les composter permet ainsi d'alléger le poids des poubelles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Aux Camélias, trois composteurs en bois ont été installés : le premier est rempli de broyat (sciure) à ajouter à chaque apport de déchets frais pour favoriser la décomposition et l'aération du compost ; le second accueille les déchets frais (épluchures de fruits et légumes, marc de café, croûtes de fromage …) ; et le troisième est destiné à la maturation du compost qui se transforme progressivement en terreau. Le compost est ensuite directement utilisé dans les espaces verts de la copropriété, dans les jardinières… ■

VOUS AUSSI !

La communauté de l'agglomération d'Annecy peut vous accompagner et vous proposer à des tarifs préférentiels des composteurs de jardin, des lombricomposteurs ou des composteurs collectifs pour les copropriétés intéressées.

Renseignement : 04 50 33 02 12.

> Le dispositif de compostage collectif a été inauguré en présence d'élus et d'habitants.

> BRÈVE

RECYCLEZ VOS VIEUX TÉLÉPHONES EN MAIRIE !

Dans le cadre de son agenda 21, la ville de Cran-Gevrier en partenariat avec Orange a installé un point de collecte de vieux téléphones portables et accessoires (chargeurs, écouteurs...) dans le hall de l'hôtel de ville. Ils seront ensuite acheminés vers les Ateliers du Bocage où ils seront reconditionnés et revendus ou démantelés et recyclés. Les vieux stylos, feutres et marqueurs sont aussi collectés pour être recyclés par TerraCycle en pots à crayon, arrosoirs.

Cité lib : mode d'emploi

Service d'autopartage, Cité Lib propose depuis le début de l'année à Cran-Gevrier une voiture en libre service sur simple réservation. Comment ça marche ?

Pour pouvoir utiliser la voiture, garée en centre-ville, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue du Parc, il faut d'abord s'abonner sur le site internet **www.citelib.com** afin de recevoir sa carte Citélib et ses codes d'accès. Il sera ensuite possible de réserver la voiture, 24h/24h, par internet ou par téléphone au 09 64 37 89 90. L'utilisation de la voiture est facturée mensuellement selon les consommations à l'heure et au kilomètre. Des forfaits existent également pour le week-end, les vacances… Bon à savoir : une voiture partagée remplace dix voitures individuelles et divise par deux le budget auto ! ■

> **La voiture Cité Lib,** garée avenue de la république, près de la mairie.

VIDEO

« Les Rencontres du Vallon », c'est eux !

Adem, Sacha, Recep, Mucahid, Necip et Serkan, de jeunes vidéastes, ont réalisé une série de portraits en video d'habitants du Vallon. En ligne sur le site de la ville, à découvrir absolument !

Nos six amis de l'atelier vidéo ont déjà trois courts métrages de fiction à leur actif. Aujourd'hui, ils achèvent un travail de longue haleine, débuté au printemps : « Les Rencontres du Vallon ». Adem : « On n'avait jamais fait de reportage, on s'est transformé en journaliste reporter… Et Recep de poursuivre : « On a d'abord appris à faire des interviews et à utiliser la caméra avec trois vidéastes qui nous ont accompagnés dans ce projet ». De quoi s'agit-il exactement ? Une série de portraits d'habitants et de personnes travaillant dans le quartier, des hommes et des femmes qui témoignent et évoquent leur lieu de vie, en pleine transformation. Car les travaux de requalification des places Jean Moulin et de l'Etale vont bientôt changer totalement le visage du quartier.

Des anonymes

« Ce qui nous a plu dans ce projet, c'est d'une part d'accompagner des jeunes du quartier sur un terrain qu'ils n'avaient pas expérimenté - le journalisme - de travailler ensemble, sur la durée ; et bien entendu, d'aller à la rencontre de toutes ces personnes, des anonymes, plus ou moins connus dans la ville, qui ont une perception très touchante de leur quartier parce qu'il fait partie de leur vie. La convivialité, la diversité, la proximité, sont les mots qui reviennent souvent dans les interviews pour dire le Vallon. » évoque Charlie, en compagnie de Matthias et Mélisandre, les trois vidéastes du projet. Il poursuit : « C'est vraiment une histoire de rencontres dans tous les sens du terme : rencontre avec les jeunes, les habitants, les commerçants… j'espère que les Cran-gevriens, même ceux qui n'habitent pas ce quartier, vont se retrouver dans cette série avec un angle très humain et peut-être aussi découvrir d'autres facettes du Vallon…. »

La série « Les Rencontres du Vallon » est constituée de 8 petits films de 3 min, visibles sur le site de la ville, au rythme des saisons et du chantier jusqu'à la fin de l'année. Rendez-vous le 3 juillet à l'Espace Jean Moulin, à partir de 18h15 pour découvrir les premiers épisodes ! ■

www.cran-gevrier.fr

> Charlie, étudiant en master 2 diffusion de la culture à Grenoble, vidéaste

« Ils l'aiment ce quartier, ils espèrent des changements, ils veulent montrer ce qu'il est vraiment, un quartier vivant. »

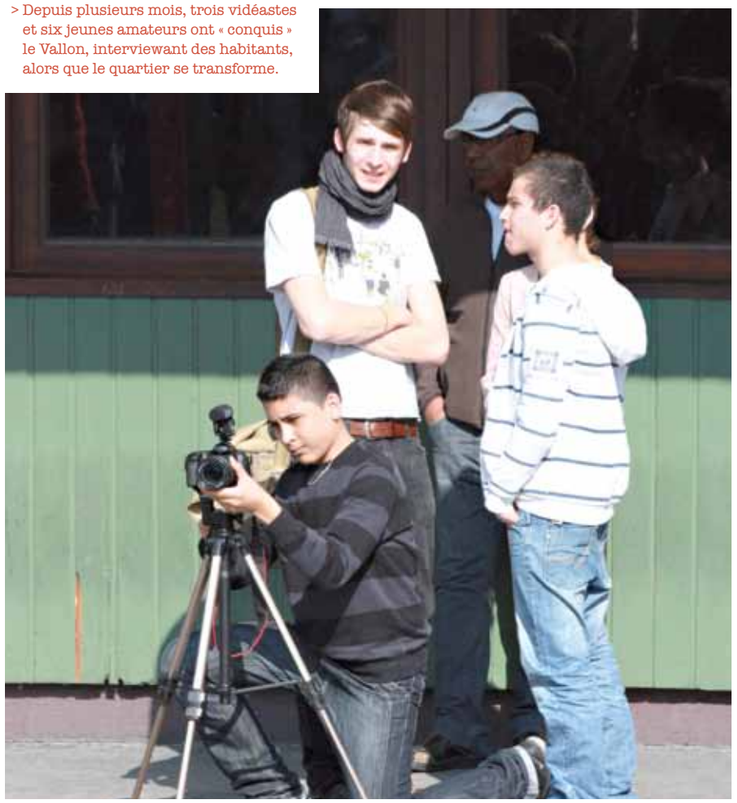

> Depuis plusieurs mois, trois vidéastes et six jeunes amateurs ont « conquis » le Vallon, interviewant des habitants, alors que le quartier se transforme.

> BRÈVE

UN MAGASIN AU LYCÉE DES CARILLONS

Dans le cadre de la réforme générale de la formation professionnelle, le lycée professionnel des Carillons a entamé une modernisation de ses espaces de formation.

L'objectif : créer des univers aménagés au plus proche de la réalité du monde professionnel pour mieux développer les savoir-faire. C'est ainsi qu'est né « Cari-shop », un magasin d'application qui a tout d'un vrai, avec une vitrine, des produits en rayons… Cet outil permettra aux élèves du CAP vente et du bac pro Commerce de s'exercer en situation réelle aux métiers de la vente en boutique.

JUMELAGE

Jean-Pierre Michaud
Un européen convaincu

> **Jean-Pierre Michaud,** aujourd'hui à la retraite est un passionné de l'Europe de l'Est et du Centre.

Professeur de français au lycée Baudelaire, Jean-Pierre Michaud a été l'un des pionniers des échanges entre Cran-Gevrier et Trencin, en Slovaquie. Il revient sur les 20 ans d'un parcours hors frontière.

L'étranger, Jean-Pierre Michaud le connaît bien. A 20 ans déjà, il effectue son premier grand voyage et franchit le rideau de fer, direction Prague, en scooter ! Un périple qui renforce son intérêt pour les pays d'une autre Europe, à l'Est et celle du bloc communiste. Puis, devenu conseiller pédagogique de l'Education nationale, il part travailler au Cameroun, en Grèce et en Egypte, et passe ainsi 19 ans de son existence loin d'Annecy, sa ville natale.

> Trencin en Slovaquie.

Un premier pas vers l'Europe de l'Est

De retour du Caire, il est nommé au lycée Baudelaire qui ouvre ses portes en 1990. « J'avais envie de faire connaître cette Europe que tout le monde ignorait. Nous partageons une culture commune, il me semblait essentiel d'aller à la rencontre de ces Européens, et vice versa ». Il effectue dans les années 80 des stages pédagogiques dans cette Europe de l'Est qui le passionne, et y découvre la grande solitude des professeurs de français. « Coincés dans leurs frontières fermées, ils ne pouvaient pas échanger, et pourtant, ce sont des défenseurs de la francophonie. Aussi, après la chute du mur en 1989, ma priorité a été de créer un événement avec le lycée. Grace à l'appui du proviseur de l'époque, Michèle Gragnola et de collègues très investis, nous avons pu organiser un premier échange avec des lycéens de Trencin, en Slovaquie. La ville de Cran-Gevrier nous a aidés en les logeant au foyer du Vernay. Vingt premiers jeunes slovaques sont venus, ils ont ramassé des pommes dans les exploitations des environs pour leur séjour et ils passaient leurs week-ends dans des familles Cran-gevriennes ».

20 jeunes puis 1000…

Durant ces 20 dernières années, Jean-Pierre Michaud n'aura de cesse de développer les échanges avec Trencin, comme professeur et aussi comme responsable de la commission slovaque au sein du Comité de jumelage. Les échanges se sont développés au niveau scolaire, avec le collège Beauregard, le lycée professionnel des Carillons et aussi le Centre de formation des apprentis (CFA) de Groisy… Point fort du succès des échanges : le lycée Stur de Trencin ouvre sa première classe bilingue français-slovaque, alors que le lycée Baudelaire accueille des lycéens slovaques durant toute leur année de terminale pour passer le baccalauréat en France

Au total, près de 1000 jeunes slovaques sont venus à Cran-Gevrier en 20 ans, et bien plus de jeunes Cran-gevriens ont visité la Slovaquie grâce à ces échanges. « Ma joie profonde est d'avoir contribué - à ma place d'enseignant et de voyageur passionné de rencontres et de découvertes - à tracer un sillon… D'autres m'ont soutenu et pris le relais dans cette aventure » conclut-il avec émotion. Bruno Dalbard prend aujourd'hui la « succession » de la commission Trencin au Comité de jumelage. ■

> En savoir plus :
Comité de jumelage,
04 50 67 94 36,
secr-jumelage-cg@hotmail.fr
www.ville-crangevrier.fr

« On est peu connu du public mais Métro est présent dans les assiettes ».

> **Arnaud Labbé,** directeur de Métro

Métro, spécialiste du commerce de gros

Métro est un grossiste alimentaire et équipement pour les professionnels indépendants. L'entreprise compte un entrepôt à Cran-Gevrier, allée Jean Mermoz, avec 60 salariés. Rencontre avec son directeur, Arnaud Labbé.

Métro Cash and Carry est le leader mondial dans le commerce de gros et le 3e groupe mondial dans la grande distribution. L'entreprise est présente dans une trentaine de pays avec 670 entrepôts dont 92 en France. « Nous avons près d'un million de clients dont 400 000 dans les métiers de bouche », explique Arnaud Labbé. « Notre rôle est de soutenir activement les commerces indépendants. Nous sommes défenseurs du petit commerce », revendique ce directeur de l'établissement de Cran-Gevrier. Ils sont en tout cas le cœur de la clientèle.

De la sandwicherie aux restaurants gastronomiques

En France, l'entreprise compte deux types d'entrepôts : alimentaire et équipement. L'entrepôt de Cran-Gevrier est exclusivement réservé aux métiers de bouche. « Nous avons une vaste clientèle qui va de la sandwicherie jusqu'aux étoilés Michelin, en passant par les épiceries généralistes, poursuit Arnaud Labbé. On est peu connu du public mais Métro est présent dans les assiettes ». L'entrepôt compte 15 000 références en fruits et légumes, boucherie, surgelés, fromages, cave, matériel… « Nous sommes livrés tous les jours en produits frais. Nous privilégions le circuit court au maximum. Notre but est d'être au cœur des filières de région. Nous travaillons par exemple avec un maraîcher en Haute-Savoie, un pêcheur sur le Lac Léman. L'entreprise est implantée localement », annonce encore le directeur.

> David, le nouveau caviste de l'entrepôt.

Un magasin bien placé

« Nous avons plusieurs entrepôts dans la région comme à Annemasse, Chamonix, Albertville, Chambéry… A Cran-Gevrier, nos clients viennent principalement d'Annecy et ses alentours. Créé en 1995, ce magasin est facile d'accès, près d'un axe rapide, ce qui est toujours mieux avec des clients pressés ». L'entrepôt d'Annecy-Cran compte 60 salariés que ce soit à l'entretien, aux caisses, à la mise en rayon, à la direction des ressources humaines... « Chacun est spécialisé dans son métier. » ■

Le conseil municipal en bref

Lundi 11 juin

Voici quelques unes des décisions prises lors des derniers conseils municipaux.
Vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus sur le site de la ville www.ville-crangevrier.fr

Fonctionnement des structures Petite-enfance : révision...

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PSU (Prestation de Service Unique), qui a fait l'objet de conventions d'objectifs et de financement entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie (CAF), la CAF demande, entre autre, pour mieux répondre aux besoins des familles accueillies, de mettre en place de nouveaux forfaits journaliers en crèche collective et familiale. Pour prendre en compte cette exigence de la CAF, et répondre aux besoins actuels, les règlements de fonctionnement ont été réactualisés. Les conditions d'admission ont notamment évolué.

En savoir plus :
Service Petite Enfance - 04 50 57 98 92

Activités Jeunesse : nouvelle tarification

L'été dernier, les élus ont adopté une nouvelle grille tarifaire pour les activités périscolaires et jeunesse qui tenait compte du quotient familial des familles permettant donc une plus grande équité d'accès. Toutefois, la gratuité admise pour les activités proposées par les espaces Jeunes pour les quatre premières tranches de quotient (violet, indigo, bleu et véronèse) ne correspondait pas à l'équité recherchée par la ville. Elle engendrait des dysfonctionnements et abus trop souvent répétés par certains bénéficiaires. Le Conseil Municipal a ainsi approuvé la modification de la grille tarifaire.

En savoir plus :
Service Jeunesse - 04 50 57 06 99

« Lisons en 3D » avec la Fabrique

En 2010, la Ville de Cran-Gevrier a renouvelé jusqu'en 2013 la résidence triennale avec la Fabrique des Petites Utopies autour d'un nouveau projet théâtral : « Questionner les mythes anciens pour inventer de nouvelles quêtes ». Pour la saison 2012/2013, la Compagnie organisera diverses manifestations autour du thème « Lisons en 3D ». Au programme : des spectacles, des rencontres, des ateliers de théâtre pour les amateurs, les scolaires...

Le Conseil Municipal a autorisé le versement de la subvention annuelle de 31 524 euros à la Compagnie.

Prochain conseil : lundi 9 juillet

La Halle Fermière
Produits du terroir & régionaux
Volailles • Charcuterie • Légumes • Fruits • Fromages • Yaourts
11, avenue de la République - CRAN-GEVRIER
04 50 57 49 74

Rouge
le meilleur pain à déguster depuis 1927
Annecy
3, rue du Lac (centre) 74 000 Annecy
Tél. 04 50 69 40 23
Cran-Gevrier
Centre Chorus 11, av. de la République
74000 Cran-Gevrier
Tél. 04 50 67 92 58
Centre Commercial du Vernay
Tél. 04 50 46 79 51
& présent sur les marchés !
Rouge.
Maître-Artisan Boulanger
boulangerierouge.com par amour du goût depuis 1922
creative www.patrickbcs.com

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

La concertation, exemples à l'appui

La concertation ? Des mots, pour certains. Du temps perdu, pour d'autres. C'est au contraire pour nous un axe fondamental de la gestion de la commune, car l'information et la concertation produisent des décisions et des projets plus pertinents et mieux compris car partagés. Que des mots ? Voilà les preuves... Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), tout récemment voté, n'a fait l'objet d'aucun recours. Rare en ces temps où dans bien d'autres communes, les recours sont la règle... Le projet de rénovation du Vallon, en plein chantier ? C'est le deuxième, car nous avons renoncé au premier projet, suite à la concertation en forum de quartier. Notre projet éducatif local ? Il a été validé après trois forums rassemblant plus de cent partenaires éducatifs et sociaux, parents, enseignants... Autre exemple, le plan d'actions Fisac en faveur du développement du commerce dans les quartiers : conçu en partenariat avec l'Union commerciale, il a remobilisé cette association qui compte désormais plus de 70 artisans et commerçants (sur 120 dans la ville).

Cette "énergie citoyennne", nous voulons continuer à la susciter, pour faire participer les habitants et les acteurs de la ville car la démocratie locale ne se résume pas à un vote tous les six ans. Ainsi, nous renouvelons, ce mois de juin, le Conseil communal de concertation (CCC) qui réunit des habitants, des élus et des associations impliquées, pour concevoir des projets en amont puis impliquer les citoyens dans leur réalisation. Pari tenu : Plus de 40 citoyens se sont portés volontaires pour travailler, à partir de la prochaine rentrée de septembre, à trois nouveaux projets : le renouvellement de l'agenda 21 de la ville ; le suivi de la mise en œuvre du futur écoquartier des Passerelles ; et le pôle des entreprises de l'Image numérique pour qu'il profite aussi aux Cran-gevriens et aux jeunes en particulier. Des projets concrets, qui vont "faire avancer" la ville.

RECTIFICATIF

Comme chacun peut aller le vérifier sur place, la rénovation du chemin du Crêt de la Bossue a bien été enclenchée par l'aménagement de la traversée de l'avenue de Gevrier, au sommet du pont de Gevrier. Ce budget de 40 000 euros n'a donc pas été utilisé pour la communication de la ville ou pour tout autre projet, comme le prétend la tribune ci-dessous.
Le réaménagement complet du chemin pourra être inscrit au budget 2013.

Les élus de la liste « Avec vous, la ville avance » :
Luc Assous, Marie-Claire Auchabie, Annie Beauchamp, Alain Blanchard, Bilel Bouchetibat, Jean Boutry, Pierre Bozon, Michèle Bret, Daniel Carrey, Nicole Clébant, Liliane Ducloz, Imane Ech Choukari, Myriam Fitte-Duval, Michèle Fontana, Pierre Geay, Fabien Géry, Alain Gomez, Aysel Koc, Nora Labidi, Geneviève Métral, Danielle Richard, Marie-Cécile Roth, Daniel Sonzini, Gérard Tupin, Jean-François Veyrat, Raymond Vindret.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

La rénovation des places de l'Etale et Jean Moulin engendrent des nuisances importantes pour tous et créent des difficultés de trésorerie aux commerçants. Le maire, comme souvent faute de concertation, fait parfois les choses dans la précipitation et de façon mal organisée. Nous demandons un meilleur accompagnement et surtout une meilleure concertation pour les projets de rénovation urbaine, car il est question de notre environnement, de notre quotidien et celui de nos enfants et de l'image de Cran-Gevrier. Cela est vrai par exemple pour les travaux finalement non réalisés du Crêt de la Bossue, pour lesquels les 40 000 euros budgétisés ont plutôt été utilisés par le maire pour inaugurer le projet des Papeteries qui n'existe pas encore et pour lequel une vraie concertation n'a pas été menée. Car ce projet, dont la densité a été discrètement augmentée par le maire au conseil municipal de juin, met Cran-Gevrier dans une situation financière quelque peu préoccupante.

Le maire a contracté deux lignes de trésorerie pour un montant d'1,5 million d'euros ces derniers jours pour honorer dans les délais les factures et les salaires de notre ville. Nous demandons plus de prudence et surtout plus de concertation de la part de la majorité. En ce début de saison, nous souhaitons à tous les habitants de Cran-Gevrier un bel été et de belles vacances.

Liste de la droite et du centre
Vincent Pacoret, Joseph Frison-Roche, Santina Pégatoquet, Christelle Vellut, Marie-Laure Pirard.

Cran-GevrierRecherche Suisses pour Béton Chic

Nouveaux PLUs ; alors fleurissent de nombreux projets immobiliers sous l'impulsion des maires de l'agglo. On dynamite même la montagne pour y loger les ressortissants genevois plus argentés que nous, concitoyens de l'agglomération d'Annecy. Quant à nous, les prix au mètre carré ne cessent d'augmenter ! Nos enfants pourront-ils se loger dans les années à venir ?

Un bravo pour les habitants du quartier de l'Isernon qui grâce à leur ténacité on pu ouvrir un joli cheminement le long du THIOU ; démocratiquement vôtre.

Joëlle Cordeboeuf représentant la liste Ensemble pour une vraie démocratie communale

Le saviez-vous

Démarches administratives, tarifs, mode d'emploi, cette page pratique vous permet de mieux profiter des services municipaux et d'autres services publics.

LES SERVICES CHANGENT D'HORAIRES POUR L'ÉTÉ

> La Turbine

Médiathèque
Horaires du 3 juillet au 1er septembre 2012 : mardi, mercredi, vendredi : 14h-17h ; jeudi : 10h-12h ; samedi : 10h-12h / 14h-17h
Fermeture le 14 août

CCSTI
Fermeture des expositions les 14 et 15 juillet et le 15 août
Fermeture de la cyberbase le 14 juillet et le 15 août

> Service Affaires administratives

Fermeture les samedis du 14 juillet au 25 août 2012 inclus.

> Service Sports et Jeunesse

Fermeture du service du 10 au 24 août. Les Espaces Jeunes Prépoulain et Chorus seront fermés du 20 au 31 août.

A chacun ses déchets

Le fonctionnement des déchetteries étant exclusivement financé par les habitants des 13 communes de l'agglomération, un contrôle d'accès va être mis en place pour éviter l'apport de déchets extérieurs. Une vignette sera apposée par les gardiens sur la lunette arrière des véhicules légers, sur présentation de la carte grise portant une domiciliation sur l'une des communes de la C2A.
Les entreprises ne sont plus acceptées sur les sites publics : les déchets spécifiques qu'elles produisent doivent être orientés vers les deux déchetteries professionnelles qui existent dorénavant sur le territoire du bassin annécien.

En savoir plus :
Service gestion des déchets de la C2A : 04 50 33 02 12
www.agglo-annecy.fr

Je trie tous vos déchets et je reprends vos matières !
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS
La déchetterie réservée aux professionnels !

Un nouveau défibrillateur au Vernay

Après La Turbine, le parc des services techniques, l'Espace Jean Moulin et le véhicule de la police municipale, le gymnase du Vernay a été équipé d'un défibrillateur, un appareil simple d'utilisation qui permet d'augmenter les chances de survie de personnes en arrêt cardiaque.

Contre l'abandon, des solutions !

Chaque année, près de 80 000 animaux sont abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances. Des solutions existent pour faire garder vos animaux ou les emmener avec vous en vacances.

En savoir plus :
www.ilspartentavecnous.org ou demandez conseil à votre vétérinaire.

> Carnet

> Renzo CALABRESE

NAISSANCES
- Renzo CALABRESE
- Raphaël DEYCHAMP
- Raphaël GALET
- Lucien LECLERC
- Nathéo LECOMTE
- Noah LECOMTE
- Timéo MACHET
- Corentin MOREAU
- Ilirida NUZHALA
- Derin ÖZKAN
- Ambre PELISSIER
- Oscar PLANCHET
- Havana-Cassandra TROUDE
- Julia VINCENT

DÉCÈS
- Gérard BOYRON
- Michel BRAND
- Claude DENIS
- Alain POUDAT
- Joseph VIGLIANO

MARIAGES
- Christopher POLLET et Sandra ELY-MARIUS
- Alain RAYNON et Nathalie LANDA
- Daniel SEGAUD et Nora LABIDI

Vous venez d'avoir un bébé ? N'hésitez pas à nous faire parvenir sa photo, nous nous ferons un plaisir de la publier ! information@ville-crangevrier.fr

E.LECLERC

Ouvert tous les jours

sauf le dimanche

de 8h30 à 20h

sans interruption

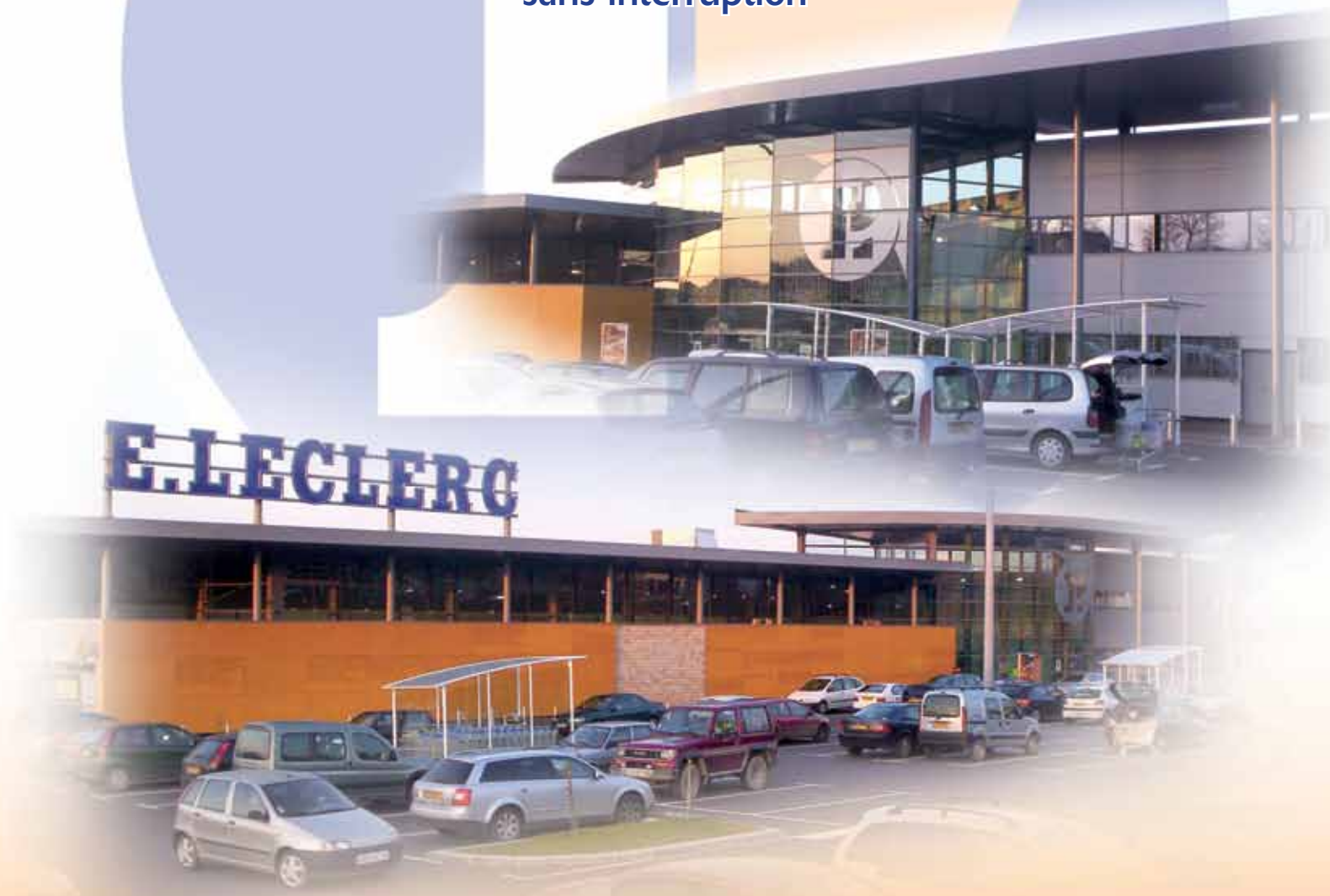

24/24

parapharmacie
E.LECLERC

60, Route des Creuses - direction Rumilly

74960 CRAN-GEVRIER

Tél. : 04 50 69 30 46